

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS**  
**DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE**  
**TENUE LE 23 MARS 2004 À 19 H 15**  
**AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN**

**PRÉSENCES :**

École des Chutes (Shawinigan)	Lucie Girard (départ 19 h 20)
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)	Sylvie Huot
Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	
École inst. de la Jeune-Relève, Immaculée-Conception, Saint-Jacques (Shawinigan)	Robert Vadeboncoeur
École inst. La Croisière (Saint-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville), Primadel (Saint-Adelphe)	Isabelle Thiffault
École inst. Saint-André, Saint-Georges (Shawinigan-Sud)	Nathalie Paquette
École inst. Saint-Charles-Garnier, Saint-Joseph (Shaw.)	Sylvie Francoeur
École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Sylvie Francoeur
École inst. Sainte-Élisabeth, Sacré-Cœur, Saint-Louis (Saint-Alexis-des Monts)	Chantal Joly
École Laflèche (Grand-Mère)	Manon St-Pierre
École Notre-Dame- (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Martine Richard
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)	Anne Arseneault
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Anne-Marie Gingras
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Lurette Grégoire (arrivée 22 h)
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Yves Lapointe

**ABSENCES :**

École Centrale (La Tuque)	(aucun représentant)
École Champagnat (La Tuque)	(aucun représentant)
École du Rocher (Grand-Mère)	Céline Lafrenière
École inst. Antoine-Hallé, de Sainte-Flore, Saint-Paul (Grand-Mère)	Louis Noël
École inst. Centrale (Saint-Mathieu), Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Josée Lavoie
École inst. de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac), La Providence (Saint-Tite)	Irène Dalcher
École inst. des Vallons (Saint-Paulin), Notre-Dame-de-la Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Céline Rabouin
École inst. Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier, Notre-Dame)	Isabelle Arvisais
École inst. Saint-Georges (Dominique-Savio, Notre-Dame) (Saint-Georges-de-Champlain)	Line Trépanier
École Jacques-Buteux (La Tuque)	(aucun représentant)
École Marie-Médiatrice (La Tuque)	(aucun représentant)
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)	Nathalie Frigon

**SUBSTITUTS :**

École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Sylvie St-Onge
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Maryse Vallée
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Alain Gervais

Est aussi présente, madame Vicky Bombardier, coordonnatrice en Mauricie pour le Club des petits déjeuners.

Madame Nicole Marchand, secrétaire du comité, est aussi présente.

**06.01 PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Lucie Girard, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Elle indique qu'elle doit quitter la réunion dû à une mauvaise chute sur la glace. Madame Sylvie Francoeur, vice-présidente, présidera la rencontre.

**06.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 48 0304** : Madame Sylvie Huot propose l'adoption de l'ordre du jour :

- 06.01 Présences et mot de bienvenue.
- 06.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 06.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2004 et suivi.
- 06.04 Présence de monsieur Benoit Lacas, agent de développement et de madame Vicky Bombardier, coordonnatrice en Mauricie pour le Club des petits déjeuners.
- 06.05 Retour sur la conférence donnée par les policiers le 8 mars 2004.
- 06.06 Congrès 2004 de la FCPQ - inscription au congrès annuel à l'Université Laval.
- 06.07 Suivi à la rencontre avec la direction générale.
- 06.08 Correspondance.
- 06.09 Période réservée à l'assistance.
- 06.10 Rapport de la trésorière.
- 06.11 Rapport des commissaires-parents.
- 06.12 Rapport du représentant du comité EHDAA.
- 06.13 Rapport des conseils d'établissement.
- 06.14 Rapport des représentants du RRCP section 04-17.
- 06.15 Rapport de la représentante au comité du transport scolaire.
- 06.16 Autres sujets s'il y a lieu :
  - frais de déplacement.
- 06.17 Évaluation de la rencontre.
- 06.18 Prochaine rencontre.
- 06.19 Prix de présence.
- 06.20 Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

06.03

Adoption du procès-verbal du 17 février 2004

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2004 ET SUIVI**

**RÉSOLUTION 49 0304** : Monsieur Yves Lapointe propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2004 tel que rédigé.

Adopté unanimement

**SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2004 :**

Retour sur les grandes lignes du procès-verbal du 17 février 2004.

À titre d'information, il y aura la présence d'une personne-ressource de la FCPQ à la rencontre du 11 mai prochain pour nous donner de l'information sur l'assemblée annuelle des parents. À cette rencontre, les présidentes et présidents des conseils d'établissement seront invités.

06.04

**PRÉSENCE DE MONSIEUR BENOIT LACAS, AGENT DE DÉVELOPPEMENT ET DE MADAME VICKY BOMBARDIER, COORDONNATRICE EN MAURICIE POUR LE CLUB DES PETITS DÉJEUNERS**

Monsieur Lacas est absent à la rencontre. Madame Sylvie Francoeur invite madame Vicky Bombardier, coordonnatrice en Mauricie pour le Club des petits déjeuners, à nous entretenir sur le sujet.

Madame Bombardier fournit quelques informations sur l'historique du club institué par monsieur Daniel Germain, président-fondateur, et qui existe depuis maintenant 10 ans. Plus de 150 écoles de la province participent à ce projet, plus de 1 650 000 déjeuners servis et plus de 12 000 enfants en bénéficient grâce à l'implication de 1 500 bénévoles.

Pour instaurer un club de petits déjeuners dans une école, il faut un pourcentage de 25% des élèves participants, avoir une côte entre 8 et 10 (milieux défavorisés), fournir quelques équipements de base, entre autres un local, des armoires, des tables et chaises, le voltage électrique requis et ce projet demande également la participation d'au moins un bénévole par 20 élèves (2 heures tous les matins par bénévole).

Les coûts exigés : 0,30 \$/enfant ou 12 \$/enfant/ étape mis sous enveloppe, 6 \$ pour le 2<sup>e</sup> enfant, gratuit pour le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> enfant, gratuit également pour les bénévoles (vérifications faites au préalable concernant le dossier judiciaire), 1 \$ pour le personnel enseignant. La gestion de l'argent est sous la responsabilité du club. Le menu est varié et différent aux 4 semaines. Il tient compte également des allergies alimentaires (feuille à compléter). C'est la direction d'école qui fait les démarches et la personne à contacter est madame France Cournoyer au (514) 892-0250. Autre projet disponible : Jeunesse-Estime : camp de valorisation - formation pour les enfants sur l'estime de soi. Note : les membres sont invités à consulter la documentation remise sur le Club des petits déjeuners lors de la rencontre du 18 novembre dernier.

Madame Francoeur remercie madame Bombardier de sa présentation fort intéressante.

Madame Francoeur indique également que messieurs Jean-Pierre Hogue, directeur général et Claude Leclerc, directeur général adjoint, seront présents lors de l'étude du point 06.07 de l'ordre du jour.

**06.05 RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DONNÉE PAR LES POLICIERS LE 8 MARS 2004**

Madame Sylvie Huot fait état de la présentation de la conférence. Plus de 6 000 invitations ont été expédiées aux parents des élèves des écoles secondaires et aux parents des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année des écoles primaires. Une cinquantaine de parents étaient présents et deux élèves de 6<sup>e</sup> année. Participation des parents décevante mais l'intervention des policiers était fort intéressante et appréciée des personnes présentes. L'expérience est à renouveler.

**06.06 CONGRÈS 2004 DE LA FCPQ - INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL À L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Madame Sylvie Francoeur, présidente d'assemblée, informe les membres que les formulaires devront être complétés pour le 13 avril 2004. Elle indique également qu'un bloc de chambres a été réservé à l'Hôtel Lindberg, situé au 2825, boulevard Laurier à Sainte-Foy, au coût de 81,99 \$ + taxes pour occupation simple, incluant stationnement et déjeuner.

**RÉSOLUTION 50 0304** : Monsieur Robert Vadeboncoeur propose que les critères suivants soient retenus pour l'éligibilité des membres au congrès 2004 :

- 1<sup>e</sup> un membre délégué au comité de parents
- 2<sup>e</sup> ou un membre substitut au comité de parents
- 3<sup>e</sup> un membre qui a un intérêt à revenir l'an prochain
- 4<sup>e</sup> l'assiduité aux réunions de l'année en cours.

Adopté unanimement

**RÉSOLUTION 51 0304** : Madame Anne Arseneault propose que le comité de parents délègue au maximum, 12 de ses membres, pour participer au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), les 28, 29 et 30 mai 2004 à l'Université Laval de Québec. Cinq (5) autres membres seront nommés substituts en cas d'empêchement des délégués.

Les montants suivants sont retenus pour fins de remboursement :

- frais d'inscription payés par le comité de parents;
- frais de déplacement payés en entier au taux de 0,38 \$/km (favoriser le covoiturage – 0,48 \$), excluant les parents du secteur de Parent;
- hébergement dans un hôtel à proximité de l'Université (déjà prédéterminé par le comité de parents) ou à l'Université Laval;
- pour les parents de la municipalité de Parent, le remboursement des frais d'hébergement et de transport se fera selon l'entente déjà établie pour la déléguée au comité de parents.

Adopté unanimement

Critères d'éligibilité pour participer au congrès de la FCPQ 2004

Frais autorisés pour le congrès de la FCPQ 2004

Suspension de la  
rencontre

**RÉSOLUTION 52 0304** : À 20 h 35, madame Sylvie Francoeur propose la suspension de la rencontre pour une pause-santé.

Adopté unanimement

Réouverture de  
l'assemblée

**RÉSOLUTION 53 0304** : À 20 h 45, madame Sylvie Francoeur propose la réouverture de la réunion.

Adopté unanimement

## **06.07 SUIVI À LA RENCONTRE AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Sylvie Francoeur souhaite la bienvenue à messieurs Jean-Pierre Hogue, directeur général et à Claude Leclerc, directeur général adjoint, et les invite à nous faire état du dossier de la réorganisation des écoles secondaires des Chutes et du Rocher.

Dans un premier temps, monsieur Hogue rappelle l'inquiétude du conseil des commissaires face à la décroissance de clientèle depuis quelques années, nécessitant une analyse de secteurs pour les écoles primaires et des services offerts. Par la suite, les écoles secondaires ont fait l'objet de la même étude.

Pour sa part, monsieur Claude Leclerc fait un retour sur les rencontres du comité d'étude sur l'organisation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires. Ce comité était formé de 17 personnes : commissaires, directeur général adjoint, directeurs de services, directeurs d'école. Suite à ces rencontres, le comité a constaté une surpopulation de clientèle à l'école secondaire du Rocher tandis que l'école secondaire des Chutes reçoit une clientèle en dessous de sa capacité d'accueil. L'hypothèse retenue par le conseil des commissaires : pour septembre 2005, la fusion des bassins d'alimentation et la création d'écoles de cycles, c'est à dire, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire du Rocher et 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, à l'école secondaire des Chutes, incluant la répartition de la clientèle de l'adaptation scolaire par groupes d'âges dans les écoles respectives. Une consultation des partenaires internes s'est tenue auprès des membres des conseils d'établissement, des membres du personnel et à l'ensemble des parents des écoles secondaires des Chutes et du Rocher. Les partenaires sont invités à acheminer leur réflexion écrite d'ici le 19 avril.

Suite à cette présentation, les membres du comité de parents se questionnent sur l'organisation des 2 écoles, va-t-il y avoir un seul conseil d'établissement (diminution de représentativité au comité de parents), une seule direction d'écoles avec 4 adjoints, un seul projet éducatif, ... Monsieur Leclerc indique que la réflexion du comité ne s'est pas rendue jusqu'à là, mais que tout est à revoir.

Madame Francoeur remercie messieurs Hogue et Leclerc pour leur présentation.

On reporte la présentation des autres sujets à la prochaine rencontre, considérant l'absence de la présidente madame Girard.

## **06.08 CORRESPONDANCE**

- 1- Madame Maryse Demers, directrice des Services de l'enseignement aux jeunes – consultation sur le projet de calendrier scolaire pour l'année 2004-2005 – retour de la consultation pour le 24 mars 2004.
- 2- Madame Linda Mastrovito de J'écoute Communication – offre de service pour une conférence *Parents efficaces*. Elle est offerte aux parents d'enfants de tous âges qui désirent améliorer leur relation parent-enfant ainsi qu'à toute personne oeuvrant auprès des enfants.
- 3- Revue Le lien (Fédération des Associations de parents des Cégeps du Québec), volume 3, numéro 1, hiver 2004. Communiqué : L'abolition des cégeps : une option rétrograde pour le Québec – programmation 2004-2005 des cégeps Chicoutimi et Jonquière et du Collège d'Alma.
- 4- Monsieur Clément Page, directeur général à la FCPQ :
  - Documentation sur l'assemblée générale annuelle – lettre de créance du délégué ou du substitut officiel à l'assemblée générale annuelle (nommés par résolution).
  - Offre d'emploi d'agent ou d'agente de recherche s'adressant aux membres actuels, ou aux personnes qui ont déjà été parents membres des comités de parents, des conseils d'établissement et des OPP.
- 5- Madame Louise Loignon Malo du comité de parents de la Commission scolaire Val-des-Chefs – document *Surveillance du midi – Réflexion sur la gratuité scolaire*.
- 6- Madame Manon Charette, présidente du comité consultatif EHDAA – annulation de la rencontre du 17 mars 2004.
- 7- Aqueta – rappel sur le 29<sup>e</sup> congrès, les 25, 26 et 27 mars 2003 à Montréal.
- 8- Distribution Emblème inc. – offre pour la fabrication de vêtements sports et offre de services de sérigraphie et de broderie sur vêtements.
- 9- Madame Violaine Ayotte, agente de recherche pour l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et des services sociaux de Montréal – offre d'un guide pour aider les parents à soutenir avec succès le double passage de leurs enfants à l'adolescence et à l'école secondaire : *Un double saut, non périlleux!* Coût : 15 \$.

Achat de 2 exemplaires du guide  
Un double saut,  
non périlleux!

**RÉSOLUTION 54 0304** : Madame Sylvie Huot propose que le comité de parents voit à l'achat de 2 exemplaires du guide *Un double saut, non périlleux!* de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et des services sociaux de Montréal, au coût de 15 \$ l'exemplaire.

Adopté unanimement

## **06.09 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Aucune intervention.

**06.10** | **RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

Dépôt du bilan des états financiers au 23 mars 2004. Acceptation des dépenses pour le mois de mars.

Autorisation de dépenses

**RÉSOLUTION 55 0304** : Monsieur Robert Vadeboncoeur propose l'acceptation des dépenses suivantes :

Monsieur Claude Alarie (frais de transport)	25,00 \$
Madame Nicole Plante (frais de gardiennage)	25,00 \$
École secondaire des Chutes (location auditorium)	69,01 \$
Certificats cadeaux – Restaurant St-Hubert	80,00 \$

Adopté unanimement

**06.11** | **RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS**

Madame Sylvie Huot, représentante des parents niveau primaire, nous informe sur les sujets suivants :

- uniforme scolaire : 2 commissaires ont visité deux écoles de la région de Montréal – 12 vêtements disponibles au coût de 220 \$ par année. La liberté d'expression n'est nullement brimée car les jeunes s'expriment avec des mots plutôt qu'avec leurs vêtements (commentaires de 2 amies : elles ne se seraient pas fréquentées après s'être vues vêtues en civil);
- démission d'un cadre : madame Nicole Marchand (possibilité de poursuivre son mandat auprès du comité de parents);
- monsieur Jean-Yves Laforest nommé à la Table de la conférence régionale des élus pour 2004-2005;
- Enseignement aux adultes : demande des modifications au MEQ versus le taux d'inscription élevé.

À 22 heures, durant la présentation de madame Huot, madame Lyette Grégoire arrive et occupe son siège.

**06.12** | **RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ EHDAA**

Monsieur Yves Lapointe, délégué du comité EHDAA, indique qu'aucune rencontre ne s'est tenue.

**06.13** | **RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

Aucun rapport déposé.

**06.14** | **RAPPORT DES REPRÉSENTANTS AU RRCP SECTION 04-17**

Madame Lyette Grégoire, déléguée à la RRCP, indique qu'une rencontre s'est tenue le vendredi 5 mars mais à cause de la mauvaise température, elle n'y a pas participé.

**06.15 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Madame Anne-Marie Gingras mentionne qu'aucune rencontre ne s'est tenue.

**06.16 AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU**

Frais de déplacement :

Madame Sylvie Francoeur s'informe auprès des membres si le taux actuel pour les frais de transport et de covoiturage (0,38 \$ - 0,48 \$) est adéquat.

**06.17 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Madame Sylvie Francoeur, présidente d'assemblée, invite les membres à compléter la fiche d'évaluation et à la remettre à la secrétaire à la sortie.

**06.18 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Le mardi 13 avril 2004, à 19 h 15 au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie. Ce sera la date limite pour remettre l'inscription au congrès de la FCPQ.

**06.19 PRIX DE PRÉSENCE**

Deux certificats-cadeaux au Restaurant Saint-Hubert.

Gagnantes : Mesdames Manon St-Pierre et Anne-Marie Gingras.

**06.20 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée

**RÉSOLUTION 56 0304** : À 22 h 10, Monsieur Robert Vadeboncoeur propose la levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Lucie Girard  
Présidente

Nicole Marchand  
Secrétaire du comité